

**DELIBERATION N° 2024-14  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 15

Date de convocation : 29 mars 2024

**SEANCE ORDINAIRE DU 05 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.  
La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe PLANCHARD, M. Julien BONETTI M. Philippe GRILLOT, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE,

Absents excusés : M. Damien GAILLETON donne pouvoir à Mme Christelle DE FIGUEIREDO

M. Luc PLANCHARD donne pouvoir à M. Philippe GRILLOT  
M. Loïc LAUBIER donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD  
Mme Christine LEBON donne pouvoir à M. Serge BULIN  
M. Pascal BIZOUARNE donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE

Secrétaire de séance : Mme Bénédicte SURELLE

Objet : Avenant n° 1 de la convention avec Nièvre Ingénierie pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en application de l'article 17 de la loi Climat et Résilience (loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets) et de la loi n°2023 – 13222 de finances pour 2024 du 29 décembre 2023, la décentralisation des compétences de police de la publicité extérieure au profit des Maires est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'Agence Technique Départementale Nièvre Ingénierie propose d'instruire les autorisations et déclarations des actes relatifs à la police de la publicité extérieure dans le cadre de la convention relative à l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme entre la commune et Nièvre Ingénierie.

En conséquence, Monsieur le Maire présente le projet de convention en date du 15 Décembre 2021 relative à l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme entre la commune de Varennes les Nancy et Nièvre Ingénierie. Cet avenant intègre l'instruction par l'ATD Nièvre Ingénierie des autorisations et déclarations des actes relatifs à la police de la publicité extérieure de la commune de Varennes les Nancy et fixe les tarifs applicables en la matière.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante :

- ACCEPTE l'avenant numéro 1 à la convention en date du 15 Décembre 2021 relative à l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme entre la commune de Varennes les Nancy et Nièvre Ingénierie
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer ledit avenant ainsi que tous les documents afférents,
- AUTORISE Monsieur le Maire à en suivre l'exécution et le règlement.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les Nancy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,  
Bénédicte SURELLE



Le Maire,  
Alain BAUGET

